

**PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL DES COMMISSAIRES
COMMISSION SCOLAIRE
DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), **CE 8^E JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE DIX-SEPT À DIX-NEUF HEURES**, à laquelle étaient présents :

Madame Johanne Légaré, présidente
Monsieur Gilbert Couture, commissaire
Monsieur Mario Crevier, vice-président et commissaire
Monsieur Réjean Desjardins, commissaire
Monsieur Antoine Gomis, commissaire parent (primaire)
Monsieur Alain Gauthier, commissaire
Monsieur Serge Lafortune, commissaire parent (secondaire)
Madame Francine Lorange, commissaire
Madame Nathalie Villeneuve, commissaire
Madame Bianca Nugent, commissaire parent (EHDA)
Madame Christiane Gourde, commissaire
Madame Christiane Hallée, commissaire
Monsieur Marcel Pépin, commissaire

Étaient également présents :

Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général
Madame Touria Chraïbi, directrice du Service des ressources matérielles
Madame Nadine Peterson, directrice générale adjointe
Madame Caroline Sauvé, secrétaire générale et directrice du Service des communications
Monsieur Daniel Jacob, directeur du Service des technologies de l'information
Monsieur Stéphane Lacasse, directeur du Service des ressources éducatives
Monsieur Rémi Lupien, directeur du Service des ressources financières
Madame Paméla Touchette-Giroux, coordonnatrice du Service des communications
Madame Lucie Plouffe, directrice du Service des ressources humaines
Monsieur Sylvain Quinn, gestionnaire administratif CFPO
Monsieur Adam Gagnon, directeur adjoint, École secondaire des Lacs
Madame Lise Cyr, directrice, École de la Vallée-des-Voyageurs

Était absent :

Monsieur Gilles Chagnon, commissaire
Madame Marthe Nault, commissaire

Ouverture de la
séance et
adoption de
l'ordre du jour

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.C.-17-18-035 Monsieur Gilbert Couture propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté (ou avec les modifications suivantes).

Adoptée à l'unanimité

Adoption des
procès-verbaux

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

C.C.-17-18-036 Monsieur Marcel Pépin propose de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal du 11 octobre 2017 et de l'adopter tel que présenté (ou avec les modifications suivantes).

Adoptée à l'unanimité

Suivis des
dernières
séances

SUIVIS DES DERNIÈRES SÉANCES

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information pour la séance du 11 octobre 2017.

Message de la
présidente

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Mme Johanne Légaré, présidente de la CSPO, souhaite la bienvenue et constate le quorum. Elle salue les directions d'écoles suivantes :

- Mme Chantal Laberge (École internationale du Village),
- Mme Patricia Ryan (École Euclide-Lanthier),
- Mme Natacha Soulard (École Saint-Paul).

Mme Légaré offre ses plus sincères condoléances :

- ❖ à M. Luc Forget, directeur adjoint au Centre d'éducation aux adultes des Portages-de-l'Outaouais, et à M. Jean-Paul Corriveau, ancien commissaire de la Commission scolaire de Outaouais-Hull, pour le décès de Mme Pierrette Desjardins Corriveau, respectivement belle-mère et conjointe de ces derniers. ☹
- ❖ à Mme Christine Fortin, enseignante à l'École secondaire de l'Ile, pour le décès de sa sœur, Mme Denise Fortin.

REPRÉSENTATIONS

12 octobre 2017	Inauguration de la bibliothèque Laure-Gaudreault à l'École secondaire Mont-Bleu
13-14 octobre 2017	Lac-à-l'Épaule du Conseil des commissaires

16 octobre 2017	Rencontre avec Loisir Sport Outaouais en lien avec Secondaire en spectacle
17 octobre 2017	Lancement de la campagne de Centraide Outaouais à la Maison de la culture.
19 octobre 2017	Lancement « Le terroir sur ma table »
20 octobre 2017	Rencontre des Présidents et Directeurs généraux à Québec
21 octobre 2017	Rencontre de la Concertation des Commissions scolaires de l'Outaouais à Québec
12 octobre 2017	Inauguration de la bibliothèque Laure-Gaudreault à l'École secondaire Mont-Bleu
13-14 octobre 2017	Lac-à-l'Épaule du Conseil des commissaires
16 octobre 2017	Rencontre avec Loisir Sport Outaouais en lien avec en spectacle
17 octobre 2017	Lancement de la campagne de Centraide Outaouais à la Maison de la culture
19 octobre 2017	Lancement « Le terroir sur ma table » de la Ferme Moore Dîner interculturel du SITO
20 octobre 2017	Rencontre des Présidents et Directeurs généraux à Québec Conseil général de la FCSQ, Québec
21 octobre 2017	Rencontre de la Concertation des Commissions scolaires de l'Outaouais à Québec
6 novembre 2017	50 ans VERT la réussite à l'École Saint-Paul
7 novembre 2017	Déjeuner du commandant de la Sûreté du Québec au profit Club des petits déjeuners Conseil d'administration de Loisir Sport Outaouais Assemblée générale annuelle - Les Amis de l'Étudiant Outaouais
8 novembre 2017	Rencontre préparatoire pour le Gala de l'Ordre du mérite Scolaire

INSCRIRE À VOTRE AGENDA

1er décembre 2017 : Gala du personnel

21 février 2018 : Forum des adultes

11 et 12 avril 2018 : Finale de Secondaire en spectacle - Auditorium A.-Desjardins (Cégep de l'Outaouais)

12 avril 2018 : Souper de la Fondation de la CSPO

5 mai 2018 : Soirée Gala de l'Ordre du Mérite scolaire, ÉS Grande-Rivière

Fondation :

Assemblée générale de la Fondation le 13 novembre à 17h15, Salle JPO du Centre administratif de la CSPO.

Souper de la Fondation Club de golf Kingsway le 12 avril 2018.

Période
d'intervention du
public

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Pas d'intervention du public

Assermentation
de Mme
Dompiere comme
commissaire
parent

ASSERMENTATION DE MADAME ANNE DOMPIERRE COMME COMMISSAIRE PARENT (PRIMAIRE)

Considérant la démission de Monsieur Danny Lepage à titre de commissaire parent (primaire) ;

Considérant que son mandat de commissaire prend fin à la date de transmission à la Secrétaire générale de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais d'un écrit en ce sens, soit le 14 octobre 2017, conformément aux articles 191 et 192 de la *Loi sur les élections scolaires* et à l'article 147 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

Considérant l'obligation du Conseil de combler le poste laissé vacant pour la durée non écoulée du mandat ;

Considérant l'élection qui s'est tenue par le Comité de parents lors de la séance du 17 octobre 2017 ;

C.C.-17-18-037 Monsieur Serge Lafortune propose :

- que le Conseil des commissaires pourvoit le poste de commissaire parent (primaire) laissé vacant par la démission de Monsieur Danny Lepage en nommant Madame Anne Dompiere, commissaire parent (primaire) ; et
- qu'une lettre soit transmise au Directeur général des élections et au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin de les informer de cette nomination.

Adoptée à l'unanimité

Ajout d'un
brigadier scolaire
adulte à
l'intersection du
chemin Pink et de
la rue de la
Gravité

AJOUT D'UN BRIGADIER SCOLAIRE ADULTE À L'INTERSECTION DU CHEMIN PINK ET DE LA RUE DE LA GRAVITÉ

Considérant l'importance d'assurer la sécurité des élèves qui traversent l'intersection du chemin Pink et de la rue de la Gravité ;

Considérant la vitesse à laquelle circulent les automobilistes ;

Considérant l'augmentation de la circulation à cette intersection ;

Considérant que l'intersection du chemin Pink et de la rue de la Gravité est dangereuse ;

Considérant la recommandation du Comité de l'organisation scolaire et du transport

C.C.-17-18-038 Madame Nathalie Villeneuve propose que la Ville de Gatineau autorise l'ajout d'un brigadier scolaire adulte afin d'augmenter la sécurité des élèves, ainsi que celle du brigadier déjà en poste à cette intersection.

Adoptée à l'unanimité

Ajout d'un
brigadier scolaire
adulte à
l'intersection de la
rue de la
Nébuleuse et du
boulevard de
l'Europe

AJOUT D'UN BRIGADIER SCOLAIRE ADULTE A L'INTERSECTION DE LA RUE DE LA NEBULEUSE ET DU BOULEVARD DE L'EUROPE

Considérant l'importance d'assurer la sécurité des élèves qui traversent l'intersection de la rue de la Nébuleuse et du boulevard de l'Europe ;

Considérant la vitesse à laquelle circulent les automobilistes sur ces rues ;

Considérant que cette intersection fait partie du corridor de sécurité emprunté tous les jours par les élèves ;

Considérant que les élèves doivent traverser dans un premier temps le boulevard de l'Europe pour ensuite traverser la rue de la Nébuleuse afin de respecter le corridor de sécurité ;

Considérant l'augmentation de la circulation qui emprunte le boulevard de l'Europe ;

Considérant la recommandation du Comité de l'Organisation scolaire et du Transport ;

C.C.-17-18-039 Madame Nathalie Villeneuve propose que la Ville de Gatineau autorise l'ajout d'un brigadier scolaire adulte afin d'augmenter la sécurité des élèves, ainsi que celle du brigadier déjà en poste à cette intersection.

Adoptée à l'unanimité

Modification au
contrat –ordre de
changement no^o 1 -
Projet « réfection
des espaces
intérieurs » à
l'école inter. du
Village, immeuble
Saint-Paul

MODIFICATION AU CONTRAT – ORDRE DE CHANGEMENT NO° 1 – PROJET « REFECTION DES ESPACES INTERIEURS » A L'ÉCOLE INTERNATIONALE DU VILLAGE, IMMEUBLE SAINT-PAUL

Considérant les dommages causés par le bris majeur de tuyauterie à l'immeuble Saint-Paul de l'École internationale du Village le 4 mars 2017 ;

Considérant les préjudices cachés aux bâtiments causés par le sinistre et observés par l'équipe du Service des ressources matérielles et l'entrepreneur lors des travaux de reconstruction ;

Considérant l'année de construction de l'école et les contraintes afférentes à son statut d'édifice patrimonial ;

Considérant la nécessité d'apporter des travaux additionnels majeurs en lien avec la plomberie, l'électricité et la mécanique du bâtiment permettant la conformité à la réglementation sur la construction en vigueur ;

Considérant l'analyse par l'équipe du Service des ressources matérielles des pièces justificatives soumises par l'entrepreneur pour cesdits travaux additionnels ;

Considérant l'urgence d'effectuer les travaux rapidement afin de respecter l'échéancier du projet ;

Considérant que la *Loi sur les contrats sur les organismes publics* prévoit qu'un changement au contrat occasionnant une dépense supplémentaire excédant 10% du

montant initial du contrat doit être approuvé par le dirigeant de l'organisme ;

C.C.-17-18-040 Monsieur Mario Crevier propose que la modification au contrat – ordre de changement No° 1 - projet « Réfection des espaces intérieurs à l'École internationale du Village, immeuble Saint-Paul », soit accordée à l'entreprise Amor Construction Inc., située au 14, chemin Renaud, La Pêche Québec, J0X 2W0, au montant de 323 720,51 \$ (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité suite à l'amendement

SOUSSION – PROJET « TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE SOCCER-FOOTBALL À SURFACE SYNTHÉTIQUE À L'ÉCOLE SECONDAIRE GRANDE-RIVIÈRE »

Soumission –
projet « travaux
d'aménagement
d'un terrain de
soccer-football à
surface
synthétique à
l'école' secondaire
Grande-Rivière

Considérant le lancement, le 9 juin 2015, de la phase III du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche venu à échéance le 14 août 2015 ;

Considérant que le programme couvre 50% des dépenses admissibles, c'est-à-dire les coûts de construction, de rénovation, d'aménagement et de mise aux normes d'installations sportives et récréatives, à l'exclusion de celles financées par les mesures prévues aux règles budgétaires ;

Considérant la volonté de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et de la Ville de Gatineau de développer un partenariat dans le cadre de ce programme ;

Considérant le protocole d'entente avec la Ville de Gatineau pour la réalisation d'un terrain de soccer-football à surface synthétique à l'École secondaire Grande-Rivière ;

Considérant les termes de l'appel d'offres public de la Ville de Gatineau No° 2017 SP 117 ;

Considérant l'analyse des pièces justificatives soumises par l'entrepreneur par les professionnels de la Ville de Gatineau impliqués dans le dossier ;

C.C.-17-18-041 Madame Christiane Hallée propose que le contrat relatif au projet « Travaux d'aménagement d'un terrain de soccer-football à surface synthétique » à l'École secondaire Grande-Rivière soit accordé à l'entreprise Polane Inc., située au 621, rue Vernon, Gatineau Québec, J9J 3K4, au montant de 1 274 356,73 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (avant taxes)</u>
Industrie Cama	1 306 507,46 \$
Parisien Construction	1 538 599,27 \$

Adoptée à l'unanimité

Soumission –
projet « travaux
de revêtement
du terrain de
soccer football à
surface
synthétique à
l'école
secondaire
Grande-Rivière

SOUSSION – PROJET « TRAVAUX DE REVÊTEMENT DU TERRAIN DE SOCCER-FOOTBALL À SURFACE SYNTHÉTIQUE À L'ÉCOLE SECONDAIRE GRANDE-RIVIÈRE »

Considérant le lancement le 9 juin 2015 de la phase III du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche venant à échéance le 14 août 2015 ;

Considérant que le programme couvre 50% des dépenses admissibles, c'est-à-dire les coûts de construction, de rénovation, d'aménagement et de mise aux normes d'installations sportives et récréatives, à l'exclusion de celles financées par les mesures prévues aux règles budgétaires ;

Considérant la volonté de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et de la Ville de Gatineau de développer un partenariat dans le cadre de ce programme ;

Considérant le protocole d'entente avec la Ville de Gatineau pour la réalisation d'un terrain de soccer-football à surface synthétique à l'École secondaire Grande-Rivière ;

Considérant les termes de l'appel d'offres public de la Ville de Gatineau No° 2017 SP 117 ;

Considérant l'analyse des pièces justificatives soumises par l'entrepreneur par les professionnels de la Ville de Gatineau impliqués dans le dossier ;

C.C.-17-18-042 Monsieur Mario Crevier propose que le contrat relatif au projet « Travaux de revêtement du terrain de soccer-football à surface synthétique » à l'École secondaire Grande-Rivière soit accordé à l'entreprise LML Paysagiste et Frères Inc., située au 11500, 26e Avenue, Montréal (Québec) H1E 2Z5, au montant de 444 522,09 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

Autres soumissionnaires

Montants (avant taxes)

Les Surfaces Sécuritaire Carpell Inc.	448 362,26 \$
Tapitec Inc	466 604,48 \$
Équipe Rochon Inc. / GTRTurf	531 901,94 \$

Adoptée à l'unanimité

SOUSSIONS – DENEIGEMENT DES ETABLISSEMENTS - 2017-2018

Considérant les termes de notre appel d'offres publié dans le journal Le Droit du 21 septembre 2017 ;

Soumissions –
dénéigement des
établissements -

2017-2018

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles ;

C.C.-17-18-049 Madame Francine Lorange propose que les contrats de déneigement des établissements pour l'année scolaire 2017-2018 des immeubles ci-dessous soient attribués de la façon suivante :

Établissement	Prestataire de services	Montant annuel du contrat 2017-2018 (avant taxes)
CFPO	Déneigement Techni-Snow Inc.	18 800 \$
Centre l'Arrimage	Déneigement Techni-Snow Inc.	2 800 \$
Centre la Génération	Déneigement Techni-Snow Inc.	8 300 \$
Centre Vision-Avenir	Déneigement Techni-Snow Inc.	17 900 \$
Côte-du-Nord	Déneigement Techni-Snow Inc.	6 600 \$
de l'Amérique-Française	Déneigement Techni-Snow Inc.	8 500 \$
de la Forêt	Déneigement Techni-Snow Inc.	19 600 \$
des Cavaliers	Déneigement Techni-Snow Inc.	12 400 \$
des Deux-Ruisseaux	Déneigement Techni-Snow Inc.	11 100 \$
du Dôme	Déneigement Techni-Snow Inc.	17 446 \$
du Marais	Déneigement Techni-Snow Inc.	10 200 \$
du Plateau	Déneigement Techni-Snow Inc.	6 890 \$
Notre-Dame	Déneigement Techni-Snow Inc.	9 800 \$
Saint-Rédempteur	Déneigement Techni-Snow Inc.	6 250 \$
secondaire de l'Île	Déneigement Techni-Snow Inc.	14 890 \$
Total		171 476\$
des Tournesols	Entretien S. Carrière Inc.	4 085 \$
des Trois-Portages	Entretien S. Carrière Inc.	3 872 \$
du Lac-des-Fées	Entretien S. Carrière Inc.	1 994 \$
du Vieux-Verger	Entretien S. Carrière Inc.	3 920 \$
Euclide-Lanthier	Entretien S. Carrière Inc.	4 990 \$
internationale du Mont-Bleu	Entretien S. Carrière Inc.	2 893 \$
Saint-Jean-Bosco	Entretien S. Carrière Inc.	4 020 \$
Saint-Paul	Entretien S. Carrière Inc.	2 975 \$
secondaire Mont-Bleu	Entretien S. Carrière Inc.	8 200 \$
du Parc-de-la-Montagne	Entretien S. Carrière Inc.	3 194 \$
Total		40 143\$
du Grand-Boisé	6005608 Canada Inc.	19 250 \$
Centre Mgr Beaudoin	Camionnage Jean-Paul Cloutier	8 250 \$

Adoptée à l'unanimité

PLAN DE TRAVAIL – COMITÉ DES SERVICES ÉDUCATIFS

Considérant la recommandation des membres du Comité des services éducatifs ;

C.C.-17-18-043 Monsieur Marcel Pépin propose que soit adopté le plan de travail du Comité des services éducatifs tel que présenté.

COMITÉ DES SERVICES ÉDUCATIFS 2017-2018 Plan de travail			
SÉANCE	DISCUSSIONS	PRÉSENTATION	DÉPÔT
24 oct. 17	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Mandat du comité ☞ Plan de travail du comité ☞ Calendrier scolaire 2018-2019 ☞ Politique sur les saines habitudes de vie 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Politique de la réussite éducative 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Dépôt plan d'action SRÉ
28 nov. 17	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Retour plan de travail ☞ Classes spécialisées 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Statistiques ministérielles ☞ Résultats épreuves de juin/été en FGJ ☞ Résultats cours d'été FGA 	
30 janv. 18	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Promotion du parcours régulier au secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Régime pédagogique ☞ Instruction annuelle ☞ Loi 105, Plan d'engagement vers la réussite (PEVR), projets éducatifs 	
27 févr. 18	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Frais exigés aux parents 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Formation professionnelle <ul style="list-style-type: none"> - Régionalisation - Infirmière auxiliaire : position du ministère - Comparaison avec autres CS ☞ Protocole commotion cérébrale 	
27 mars 18		<ul style="list-style-type: none"> ☞ Forum des adultes ☞ Parlement - étudiants ☞ SÉVI ☞ Réponse à l'intervention (RAI) 	
24 avr. 18		<ul style="list-style-type: none"> ☞ Enquête en forme ☞ Éducation à la sexualité (bilan) ☞ Éducation financière (bilan) ☞ Passage primaire-secondaire (TVS) 	
29 mai 18	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Bilan du comité 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Insertion professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Offre des cours d'été
<p><i>D'autres sujets pourraient être amenés selon l'évolution des dossiers : suivi des projets particuliers, entrée progressive, éducation à la sexualité, programme en histoire, apprentissages scolaires et professionnels, violence et intimidation, saines habitudes de vie.</i></p> <p>☞</p>			

Adoptée à l'unanimité

Plan de travail –
Comité de
l'organisation
scolaire et du
transport

PLAN DE TRAVAIL - COMITÉ DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT

Considérant la recommandation des membres du Comité de l'organisation scolaire et du transport ;

C.C.-17-18-044 Monsieur Gilbert Couture propose que soit adopté le plan de travail du Comité de l'organisation scolaire et du transport tel que modifié.

Comité de l'organisation scolaire et du transport Plan de travail pour l'année 2017-2018	
Octobre	a. Plan de travail et calendrier des opérations de l'année b. Création du bassin de la future École 035 et modifications des bassins des écoles avoisinantes
Novembre	a. Création du bassin de la future École 035 et modifications des bassins des écoles avoisinantes (au besoin) b. Portrait du transport scolaire c. Portrait de la clientèle scolaire
Décembre	a. Création du bassin de la future École 035 et modifications des bassins des écoles avoisinantes
31 Janvier	a. Dîneurs et dineuses pour 2017-2018 b. Suivi du transport scolaire
Avril	a. Acte d'établissement b. Plan RDI c. Brigadiers adultes
Mai	a. Analyse de la demande d'ajouts d'espace b. Actes d'établissement c. Plan RDI
Juin	a. Demande d'ajouts d'espace b. Bilan annuel

Adoptée à l'unanimité

PLAN DE TRAVAIL – COMITÉ DU PARTENARIAT ET DES COMMUNICATIONS

Plan de travail –
Comité du
partenariat et
des
communications

Considérant que le quorum n'a pas été atteint lors de la rencontre du Comité du partenariat des communications qui a eu lieu le 18 octobre 2017 ;

Considérant que la prochaine rencontre du Comité du partenariat et des communications aura lieu le 17 janvier 2018 ;

Considérant les discussions et la proposition des membres du Comité du Partenariat et des communications ;

Considérant que le Service des communications a communiqué avec les membres du Comité du partenariat et des communications par courriel le 5 novembre dernier;

C.C.-17-18-045 Monsieur Gilbert Couture propose que soit adopté le plan de travail du Comité du partenariat et des communications tel que présenté.

Comité du Partenariat et des communications	
Plan de travail pour l'année 2017-2018	
DATE	DOSSIER PRIORITAIRE
18 octobre 2017	Discussion et définition du plan de travail
17 janvier 2018	- Plan de partenariat
21 mars 2018	- Élections scolaires - Travaux entourant le Plan d'engagement vers la réussite
20 juin 2018	- Bilan et priorités

Adoptée à l'unanimité

ADOPTION – DIVISION DU TERRITOIRE DE LA CSPO EN CIRCONSCRIPTIONS ELECTORALES AUX FIN DE L'ÉLECTION SCOLAIRE DU 4 NOVEMBRE 2018

Adoption –
Division du
territoire de la
CSPO en
circonscription
électorales aux
fin de l'élection
scolaire du 4
novembre 2018

Considérant que la *Loi sur les élections scolaires* (RLRQ, c.E-2.3) confie à la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) le devoir de diviser son territoire en circonscriptions électorales ;

Considérant la démarche entreprise auprès du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) pour maintenir à onze le nombre de circonscriptions pour les élections scolaires du 4 novembre 2018 et considérant la réponse positive du Ministre, reçue le 15 mai 2017 ;

Considérant le travail effectué en collaboration avec la Direction générale des élections (Service de la représentation électorale) et le MÉES (Équipe de géomatique) ;

Considérant les recommandations de la Direction générale des élections ;

Considérant que le nombre d'électeurs de toutes les circonscriptions respecte l'écart maximum permis (25%) de la moyenne des électeurs par circonscription (soit 8627) ;

Considérant que les circonscriptions sont délimitées, en totalité ou en partie, selon les municipalités de La Pêche, Pontiac, Chelsea, Val-des-Monts et la Ville de Gatineau de

façon à assurer un équilibre quant au nombre d'électeurs.

Considérant la résolution C.C.-16-17-168, par laquelle le Conseil des commissaires a adopté, le 24 mai 2017, le projet de division du territoire de la Commission scolaire en circonscriptions électorales aux fins des élections scolaires du 4 novembre 2018, conformément à l'article 7.6 de la *Loi sur les élections scolaires* ;

Considérant que le directeur général a publié, dans la Revue, le 7 juin 2017, un avis conformément à l'article 9 de la *Loi sur les élections scolaires*, afin de faire connaître au public le projet ;

Considérant que, dans les 15 jours suivant cette parution, aucun électeur n'a fait connaître par écrit, au directeur général de la Commission scolaire, son opposition audit projet de divisions en circonscriptions ;

C.C.-17-18-046 Madame Christiane Gourde propose que conformément à l'article 9.6 de la *Loi sur les élections scolaires*, le territoire de la Commission scolaire soit divisé en onze circonscriptions électorales et que celles-ci se délimitent comme suit :

Circonscriptions électorales

1	9 094 Électrices et électeurs	+5,41%
Elle comprend une partie de la Ville de Gatineau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale ouest et du chemin Eardley, ce chemin, les boulevards des Allumettières et Wilfrid-Lavigne, la rue Principale, l'avenue Frank-Robinson, les rues Lake et Glenholm, la limite sud du parc Woods, la ligne arrière de la rue Chartrand (côté ouest), le prolongement de cette ligne arrière et la limite municipale sud et ouest jusqu'au point de départ.		
2	9 039 Électrices et électeurs	+4,78%
Elle comprend une partie de la Ville de Gatineau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale nord et du chemin de la Montagne, ce chemin, les chemins Baillie, Klock et Antoine-Boucher, le prolongement de ce dernier chemin, la ligne à haute tension, le boulevard des Allumettières, la rue Samuel-Edey, le chemin d'Aylmer, la rue Principale, les boulevards Wilfrid-Lavigne et des Allumettières, le chemin Eardley et la limite municipale ouest et nord jusqu'au point de départ.		
3	8 924 Électrices et électeurs	+3,44%
Elle comprend une partie de la Ville de Gatineau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre du chemin d'Aylmer et de la place Samuel-De Champlain, cette place, la limite municipale sud, le prolongement de la ligne arrière de la rue Chartrand (côté ouest), cette ligne arrière, la limite sud du parc		

Woods, les rues Glenholm et Lake, l'avenue Frank-Robinson, la rue Principale et le chemin d'Aylmer jusqu'au point de départ.		
4	8 599 Électrices et électeurs	-0,32%
Elle comprend une partie de la Ville de Gatineau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale nord et de la promenade de la Gatineau, cette promenade, les boulevards Saint-Raymond et des Allumettières, la ligne arrière des rues de Bruxelles et de l'Atmosphère (côtés sud-ouest puis nord-ouest), le boulevard du Plateau, le prolongement de la ligne arrière de la rue de Londres (côté ouest), cette ligne arrière et son prolongement longeant la limite ouest du parc de Londres, la ligne arrière de la rue d'Andromède (côté sud), la limite ouest du parc d'Andromède, la ligne arrière de la rue d'Andromède (côté ouest) et son prolongement, le chemin Pink, la rue de Vernon, la ligne à haute tension, le prolongement de la limite municipale nord et cette limite municipale jusqu'au point de départ.		
5	8 185 Électrices et électeurs	-5,12%
Elle comprend une partie de la Ville de Gatineau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre des boulevards des Allumettières et Saint-Joseph, ce dernier boulevard, le boulevard Alexandre-Taché, le chemin de fer, la limite municipale sud, la place Samuel-De Champlain, le chemin d'Aylmer, la ligne arrière de la rue Marcel-Chaput (côté ouest), la limite est et nord du club de golf Royal Ottawa, la limite de ce golf située à l'ouest de la rue des Parulines, le prolongement de cette limite et le boulevard des Allumettières jusqu'au point de départ.		
6	7 561 Électrices et électeurs	-12,36%
Elle comprend une partie de la Ville de Gatineau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre du chemin de la Montagne et de la limite municipale nord, cette limite municipale nord et son prolongement, la ligne à haute tension, la rue du Vernon, le chemin Pink, le prolongement de la ligne arrière de la rue d'Andromède (côté ouest), cette ligne arrière, la limite ouest du parc d'Andromède, la ligne arrière de la rue d'Andromède (côté sud), le prolongement de la ligne arrière de la rue de Londres (côté ouest) longeant la limite ouest du parc de Londres, cette ligne arrière et son prolongement, le boulevard du Plateau, la ligne arrière des rues de Bruxelles et de l'Atmosphère (côtés nord-ouest puis sud-ouest), le boulevard des Allumettières, le prolongement de la limite du club de golf Royal Ottawa située à l'ouest de la rue des Parulines, cette limite, les limites nord et est de ce golf, la ligne arrière des emplacements ayant front sur la rue Marcel-Chaput (côté ouest), le chemin d'Aylmer, la rue Samuel-Edey, le boulevard des Allumettières, la ligne à haute tension, le prolongement du chemin Antoine-Boucher, ce chemin et les chemins Klock, Baillie et de la Montagne jusqu'au point de départ.		
7	9 251 Électrices et électeurs	+7,23%
Elle comprend une partie de la Ville de Gatineau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre des rues D'Orsonnens et Thérien, cette dernière rue, la rue Bédard, les boulevards Riel et Saint-Joseph, la rue Abigail, la ligne arrière de la rue Lesage (côtés ouest puis nord), la rue Mutchmore, le tronçon sud de la rue Louis-Hébert, le prolongement de ce tronçon, l'autoroute de la Gatineau (5), le boulevard Saint-		

<p>Raymond, la ligne arrière du boulevard Saint- Joseph (côté est), le boulevard Montclair, la rue Berri, la rue Amherst, les boulevards Saint-Joseph, des Allumettières, et Saint-Raymond, la ligne arrière du boulevard de la Cité-des-Jeunes (côté ouest) et la rue Thérien jusqu'au point de départ.</p>		
8	7 229 Électriciens et électrices	-16,2%
<p>Elle comprend une partie de la Ville de Gatineau délimitée comme suit: en partant d'un point situé à la rencontre de la rivière Gatineau et de la limite municipale sud (dans la rivière des Outaouais), cette limite, le chemin de fer, les boulevards Alexandre-Taché et Saint-Joseph, les rues Amherst et Berri, le boulevard Montclair, l'autoroute de l'Outaouais (50) et la rivière Gatineau jusqu'au point de départ.</p>		
9	9 576 Électriciens et électrices	+11%
<p>Elle comprend une partie de la Ville de Gatineau délimitée comme suit : en partant du point où le ruisseau Leamy se déverse dans la rivière Gatineau, cette rivière, l'autoroute de l'Outaouais (50), le boulevard Montclair, la ligne arrière du boulevard Saint-Joseph (côté est), le boulevard Saint-Raymond, l'autoroute de la Gatineau (5), le prolongement du tronçon sud de la rue Louis-Hébert, ce tronçon, la rue Mutchmore, la ligne arrière de la rue Lesage (côtés nord puis ouest), la rue Abigail, les boulevards Saint-Joseph et Riel, la rue Bédard, la rue Thérien, la ligne arrière du boulevard de la Cité-des-Jeunes (côté ouest), le boulevard Saint-Raymond, la promenade de la Gatineau, la limite municipale nord, le boulevard de la Cité-des-Jeunes, la ligne arrière de la rue du Plein-Air (côté sud), la ligne arrière de la rue de la Marelle (côté sud), le prolongement de cette ligne arrière, l'autoroute de la Gatineau (5) et le ruisseau Leamy jusqu'au point de départ.</p>		
10	8 428 Électriciens et électrices	-2,31%
<p>Elle comprend les municipalités de Pontiac et de la Pêche.</p>		
11	9 015 Électriciens et électrices	+4,5%
<p>Elle comprend la Municipalité de Chelsea.</p> <p>Elle comprend une partie de la Ville de Gatineau délimitée comme suit : en partant du point où le ruisseau Leamy se déverse dans la rivière Gatineau, cette rivière, l'autoroute de l'Outaouais (50), le boulevard Montclair, la ligne arrière du boulevard Saint-Joseph (côté est), le boulevard Saint-Raymond, l'autoroute de la Gatineau (5), le prolongement du tronçon sud de la rue Louis-Hébert, ce tronçon, la rue Mutchmore, la ligne arrière de la rue Lesage (côtés nord puis ouest), la rue Abigail, les boulevards saint-Joseph et Riel, la rue Bédard, la rue Thérien, la ligne arrière du boulevard de la Cité-des-Jeunes (côté ouest), le boulevard Saint-Raymond, la promenade de la Gatineau, la limite municipale nord, le boulevard de la Cité-des-Jeunes, la ligne arrière de la rue du Plein-Air (côté sud), la ligne arrière de la rue de la Marelle (côté sud), le prolongement de cette ligne arrière, l'autoroute de la Gatineau (5) et le ruisseau Leamy jusqu'au point de départ.</p>		

Adoptée à l'unanimité telle que modifié

Recommandation
du protecteur
de l'élève

RECOMMANDATION DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Considérant la recommandation prévue dans le rapport du protecteur de l'élève du 31 octobre 2017 ;

Considérant la lecture approfondie de sa recommandation par les membres du Conseil des commissaires à huis clos.

C.C.-17-18-047 Madame Johanne Légaré propose que le Conseil des commissaires accueille favorablement la recommandation du protecteur de l'élève contenue dans son rapport du 31 octobre 2017.

DOSSIER RESSOURCES HUMAINES

Discuté lors de la séance ajournée du 15 novembre 2017.

Rapport du
directeur général

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOUVELLES MINISTÉRIELLES

- › Du 16 au 20 octobre, se tenait la Semaine québécoise des directions d'établissement.
- › En conformité avec la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) a informé les commissions scolaires qu'il avait remis, à l'Institut Fraser, certains renseignements relatifs à leurs établissements en vue d'une nouvelle édition du Bulletin des écoles secondaires du Québec.

NOUVELLES ADMINISTRATIVES

- › **Signature de l'entente relative à la collaboration entre la CSPO et les services policiers à des fins de prévention et d'enquêtes ainsi qu'aux interventions de leurs membres en cas d'urgence ou de signalement d'un acte d'intimidation ou de violence.**
- › **En novembre, passation du 3^e sondage SÉVI (Sécurité-Violence-Intimidation) visant à mesurer le sentiment de sécurité des tous les élèves de la 3^e année du primaire à la 4^e secondaire de la CSPO.**
- › Le 25 octobre, après environ une semaine de travaux de mise aux normes, réouverture du gymnase de l'École Saint-Paul.
- › La CSPO s'est opposée à l'opération Composition de la classe menée par la Fédération autonome de l'enseignement.
- › L'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH), l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) et la

Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) se sont également opposées à l'opération Composition de la classe menée par la Fédération autonome de l'enseignement.

- En 2017, la CSPO ne participera pas à la Parade de Noël du secteur Aylmer.
- À partir de février 2018, entrée en fonction de monsieur Daniel Bellemare à titre de directeur général de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées.
- Madame Caroline Sauvé, secrétaire générale et directrice du Service des communications, représentera la CSPO au défi cycliste de 1000 km du Grand Défi Pierre Lavoie.

REPRÉSENTATIONS

- 11 octobre 2017 ▸ Inauguration de la Bibliothèque Laure-Gaudreault à l'École secondaire Mont-Bleu.
- 12 octobre 2017 ▸ Signature du contrat confirmant l'acquisition du terrain de l'École 035.
- 13-14 oct 2017 ▸ Lac-à-l'épaule du Conseil des commissaires.
- 17 octobre 2017 ▸ Rencontre avec des représentants de la ville de Gatineau et des promoteurs concernant le terrain de l'École 036.
 - Lancement de la campagne Centraide à la Maison de la culture.
- 19 octobre 2017 ▸ Conférence Web de la Fédération des commissions scolaires du Québec concernant le Comité de répartition des ressources.
- 20 octobre 2017 ▸ Rencontre des présidents et des directeurs généraux des commissions scolaires à Québec.
- 23 octobre 2017 ▸ Consultation des conseils d'établissement des écoles primaires du secteur urbain ouest touchées par des modifications de bassin.
- 6 novembre 2017** ▸ Conférence de presse visant à souligner le verdissement de la cour de l'École Saint-Paul (don d'Arbres Canada pour plantation d'arbres).

NOUVEAUX SUJETS

6.13 Dossier Ressources humaine

Ce point est reporté à la séance ajournée du 15 novembre 2017 à 19 heures

6.14 Régime d'emprunts à long terme

Ce point est reporté à la séance ajournée du 15 novembre 2017 à 19 heures

6.15 Nomination d'un membre du Comité exécutif

Ce point est reporté à la séance ajournée du 15 novembre 2017 à 19 heures

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucune correspondance et aucun dépôt de document

Levée de la
séance

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.C.-17-18- 048 Madame Johanne Légaré propose la levée de la séance.
Il est 20 heures 54 minutes.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2017

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Suivis des dernières séances
4. Message de la présidente
5. Période d'intervention du public
6. Dossiers
 - 6.1 Assermentation de madame Anne DomPierre comme commissaire
 - 6.2 Ajout d'un brigadier scolaire adulte à l'intersection du chemin Pink et de la rue de la Gravité
 - 6.3 Ajout d'un brigadier scolaire adulte à l'intersection de la rue de la Nébuleuse et du boulevard de l'Europe
 - 6.4 Modification au contrat – Ordre de changement No.1 –Projet « Réfection des espaces intérieurs de l'immeuble Saint-Paul » -École internationale du Village
 - 6.5 Soumissions – Projet « Travaux d'aménagement du terrain de soccer-football à surface synthétique à l'École secondaire Grande-Rivière »
 - 6.6 Soumissions – Projet « Travaux de revêtement du terrain de soccer-football à surface synthétique à l'École secondaire Grande-Rivière »
 - 6.7 Soumissions – Déneigement des établissements – 2017-2018
 - 6.8 Plan de travail –Comité des Services éducatifs
 - 6.9 Plan de travail – Comité de l'organisation scolaire et du transport
 - 6.10 Plan de travail – Comité de partenariat et des communications
 - 6.11 Adoption –Division du territoire de la CSPO en circonscription électorale aux
fins de l'élection du 4 novembre 2018
 - 6.12 Recommandations du protecteur de l'élève
 - 6.13 Dossier Ressources humaines
 - 6.14 Régime d'emprunt à long terme
 - 6.15 Élection d'un membre du Comité exécutif
7. Rapport du directeur général
8. Nouveaux sujets
 - 8.1 Dépôt de documents pour discussion au point 6.1
 - 8.2 Rapport du Conseil supérieur au sujet de l'éducation inclusive
9. Correspondance et dépôts de documents

10. Levée de la séance
